

Les histoires racontées par Jésus : Le mauvais juge, Luc 18.1–8

[The Unjust Judge]

La parabole du mauvais juge ou du juge injuste, également appelée l'histoire de la veuve importune, est une parabole sur la prière. On dit parfois que c'est la parabole « jumelle » de la parabole de l'ami à minuit, du fait qu'elles ont un certain nombre de points en commun. Traditionnellement, toutes deux sont considérées comme un enseignement portant principalement sur la persistance dans la prière. La parabole du mauvais juge parle de la prière, mais en y regardant de plus près, nous voyons aussi que Jésus nous disait quelque chose sur la façon dont Dieu s'y prend pour ce qui est d'écouter et de répondre à nos prières. Commençons par lire la parabole en Luc 18.

Pour montrer qu'il est nécessaire de prier constamment, sans jamais se décourager, Jésus raconta à ses disciples la parabole suivante : « Il y avait dans une ville un juge qui ne révérait pas Dieu et n'avait d'égards pour personne. Il y avait aussi, dans cette même ville, une veuve qui venait constamment le trouver pour lui dire : « Défends mon droit contre mon adversaire. » Pendant longtemps, il refusa. Mais il finit par se dire : « J'ai beau ne pas révérait Dieu et ne pas me préoccuper des hommes, cette veuve m'ennuie ; je vais donc lui donner gain de cause pour qu'elle ne vienne plus sans cesse me casser la tête. » Le Seigneur ajouta : —Notez bien comment ce mauvais juge réagit. Alors, pouvez-vous supposer que Dieu ne défendra pas le droit de ceux qu'il a choisis et qui crient à lui jour et nuit, et qu'il tardera à leur venir en aide ? Moi je vous dis qu'il défendra leur droit promptement. Seulement, lorsque le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il encore la foi sur la terre ? »¹

Pour commencer, faisons connaissance avec les deux protagonistes de l'histoire.

Le juge

Le juge de la parabole n'est pas quelqu'un d'honorable. Jésus le décrit comme quelqu'un qui ne craint pas Dieu et qui n'a d'égards pour personne. La crainte de Dieu était liée à la sagesse, mais ce juge ne craint pas Dieu. Il n'accepte pas l'autorité de Dieu et il n'a d'égards pour personne.² Par conséquent, les gens ne peuvent pas faire appel à lui en disant : « Pour l'amour de Dieu, rends-moi justice », puisqu'il ne craint pas Dieu et qu'il se moque pas mal de ce que les gens peuvent penser de lui. Il n'a aucun sens de l'honneur. Il n'a pas honte. L'appel à l'aide de « cette veuve qui est dans le besoin » n'a, sur lui, aucun effet. Le Talmud, qui est un recueil d'écrits du judaïsme rabbinique et exprime les opinions des anciens rabbins, parle de juges qui étaient prêts à entraver le cours de la justice pour une assiette de viande. Certains juges y sont qualifiés de « juges-voleurs » en raison de la façon dont ils pervertissaient le cours de la justice.³

Jésus prend le cas extrême du juge injuste, un homme qui n'a aucun scrupule moral et qui se moque de ce les gens pensent de lui, pour nous dire que la veuve, une des personnes les plus vulnérables en Israël, a très peu de chances d'obtenir gain de cause auprès de lui.

Passons maintenant à la situation de la veuve.

La veuve

Les veuves dans la Palestine du Ier siècle et dans l'Ancien Testament étaient souvent extrêmement vulnérables. Elles étaient un symbole d'innocence, d'impuissance et de vulnérabilité face à l'oppression.⁴ La Bible avertit de ne pas opprimer les veuves, car si on leur fait du mal, Dieu entendra leurs cris, car Il est le protecteur des veuves. Maudit est celui qui fausse le cours de la justice au détriment d'une veuve.

*Vous n'opprimerez jamais ni la veuve ni l'orphelin. Si vous les opprimez de quelque manière, et qu'ils fassent monter leur plainte vers moi, je ne manquerai pas d'écouter leur cri.*⁵

*Il est le père des orphelins et le défenseur des veuves. Oui, tel est Dieu dans sa sainte habitation.*⁶

*Maudit soit celui qui fausse le cours de la justice au détriment de l'immigré, de l'orphelin et de la veuve.*⁷

*Efforcez-vous de pratiquer le bien, d'agir avec droiture, assistez l'opprimé, et défendez le droit de l'orphelin, plaidez la cause de la veuve !*⁸

Une femme qui perdait son mari au Ier siècle en Israël était très vulnérable. Elle perdait non seulement son protecteur naturel, mais aussi sa position et son statut dans la société. La vulnérabilité des veuves est attestée par Jésus lorsqu'il parle de scribes qui dépouillent les veuves de leurs biens⁹, ce qui indique clairement une forme d'exploitation financière.¹⁰

Le fait que la veuve saisisse un simple juge plutôt qu'un tribunal indique qu'il pourrait s'agir d'un litige financier, comme une dette qui lui est due, un gage ou une part d'héritage dont on l'a spoliée.¹¹ Elle était peut-être en procès contre un des héritiers de son mari, ou peut-être qu'elle avait été chassée de son domicile, comme cela arrivait parfois aux veuves. Bien qu'une veuve ne puisse hériter des biens de son mari, elle avait le droit de demander que sa succession subvienne à ses besoins et elle pouvait vivre dans sa maison tant qu'elle restait veuve.¹² Toutefois, si elle restait dans la famille de son mari, elle avait un statut inférieur, semblable à celui d'une domestique. Si elle retournait vivre dans sa famille, l'argent donné à son père au moment de son mariage devait être rendu à la famille de son mari.¹³

Comme, à cette époque, les femmes se mariaient souvent à l'âge de 13 ou 14 ans, la veuve de la parabole était peut-être une femme encore jeune. Le fait qu'elle se soit adressée à un juge indique qu'elle n'avait probablement pas de fils, ni de frère ni d'un autre homme dans sa famille élargie pour parler en son nom ; en effet, si elle avait eu des parents de sexe masculin, ce sont probablement eux qui se seraient adressés au juge.

Dans le contexte de l'histoire, il est acquis que la veuve est dans son bon droit. Elle cherche à obtenir ce qui lui revient de droit. Les disciples qui furent les premiers à entendre cette parabole, avaient certainement compris que la femme était vulnérable et sans personne pour prendre sa défense. Elle n'avait pas d'argent pour donner un pot-de-vin. Sa seule défense était sa persévérance.

Ils auraient également reconnu que la femme se comportait de façon inhabituelle pour une veuve. En tant que veuve, elle aurait dû se comporter comme une victime sans défense. Au

contraire, voilà qu'elle assume elle-même la responsabilité de son bien-être. Elle entre dans le monde des hommes en allant voir le juge, et lorsqu'on la rabroue, elle se rebiffe.¹⁴

La parabole

Luc commence par expliquer quel sera le thème de la parabole.

Pour montrer qu'il est nécessaire de prier constamment, sans jamais se décourager, Jésus raconta à ses disciples la parabole suivante .¹⁵

Comme nous le verrons plus loin, cette première phrase, suivie du reste de la parabole, est adressée aux disciples de Jésus dans le contexte de la Parousie, qui est le terme théologique désignant la seconde venue de Jésus.

« Il y avait dans une ville un juge qui ne révérait pas Dieu et n'avait d'égards pour personne. Il y avait aussi, dans cette même ville, une veuve qui venait constamment le trouver pour lui dire : « Défends mon droit contre mon adversaire. »¹⁶

La veuve vulnérable, car ne bénéficiant d'aucune protection, se présente avec assurance devant le juge inique. Elle lui demande de reconnaître ses droits et de lui donner gain de cause contre son adversaire. De toute évidence, ce n'est pas la première fois qu'elle se présente devant lui. Elle est venue à maintes reprises et, il l'a rabrouée plus d'une fois, en refusant de l'aider.

Pendant longtemps, il refusa. Mais il finit par se dire : « J'ai beau ne pas révérer Dieu et ne pas me préoccuper des hommes, cette veuve m'ennuie ; je vais donc lui donner gain de cause pour qu'elle ne vienne plus sans cesse me casser la tête. »¹⁷

Le juge finit par comprendre que la veuve n'arrêtera pas de venir réclamer justice. Elle refuse de laisser tomber, ce qui a le don de l'énerver et de l'irriter. Il admet qu'il se moque pas mal de ce pensent que Dieu ou les hommes, mais il est fatigué d'être sans arrêt importuné par elle. Il décide donc de lui donner gain de cause non pas parce qu'il est bienveillant ou qu'il éprouve de la compassion envers elle, ni même parce que c'est la bonne décision. Sa décision est motivée par le fait qu'il en a assez que la veuve l'importune. Il n'a simplement pas envie qu'elle continue de lui casser la tête par ses interminables supplications.

Le mot grec traduit par « cassé la tête » signifie littéralement « battre brutalement » en particulier dans l'œil ; autrement dit, c'est « mettre un œil au beurre noir ». Certains commentateurs disent que le juge craignait que la veuve, excédée, ne s'en prenne à lui physiquement. Mais la plupart des commentateurs pensent que c'était une métaphore pour dire qu'elle finirait par l'épuiser à force de réclamer justice.

Bien que cela ne soit pas précisé—et rappelons que, de par leur nature même, les paraboles donnent très peu de détails, étant entendu que l'auditeur est censé combler les lacunes, —il est possible que le juge attendait qu'elle lui propose un pot-de-vin. Peut-être avait-il déjà reçu un pot-de-vin de l'adversaire de la veuve, et c'est pour cette raison qu'il continuait de repousser la femme. Mais à cause de son insistance, ce qui était un comportement inhabituel de la part d'une femme, et de ses demandes incessantes de justice, il décide de statuer en sa faveur. Bref, elle l'épuise en venant constamment le trouver. Le terme grec traduit par *constamment* implique que cela continue indéfiniment. Un auteur parle d'une guerre d'usure¹⁸, d'une

érosion progressive de la résistance du juge par les requêtes continuelles de la veuve. Le juge se rend compte qu'elle n'abandonnera jamais, alors il cède.¹⁹

Un auteur occidental, écrivant dans les années 1890, a rapporté une expérience qu'il vécut en Irak et qui peut nous aider à visualiser ce dont Jésus parlait dans cette parabole.

C'était dans l'antique cité de Nisibis, en Mésopotamie. Immédiatement après avoir franchi la porte de la ville, on voyait d'un côté se dresser la prison, avec ses barreaux aux fenêtres au travers desquelles les prisonniers tendant les mains pour demander l'aumône. En face, se trouvait un grand hall, le tribunal de la ville. Sur une estrade légèrement surélevée située au fond du hall, le Kadi, ou juge, était assis à moitié enfoui dans des coussins. Autour de lui plusieurs secrétaires et d'autres notables étaient accroupis. La foule s'entassait dans le reste de la salle, une douzaine de voix criant en même temps, chacun réclamant que son affaire soit jugée en priorité. Les plaignants les plus prudents ne se joignaient pas au concert de cris, mais chuchotaient à l'oreille des secrétaires, et versaient des pots-de-vin appelés honoraires par euphémisme, à l'un ou l'autre secrétaire. Lorsque la cupidité des sous-fifres était satisfaite, l'un d'eux murmurait quelques mots au Kadi, qui appelait rapidement tel ou tel litige. Il semblait que l'on tînt habituellement pour acquis que le jugement serait rendu [...] en faveur de l'adversaire qui avait versé le plus gros pot-de-vin. Cependant, une pauvre femme à l'arrière de la foule interrompait sans arrêt les débats en criant à tue-tête que justice lui soit faite. On lui enjoignit sèchement de se taire en lui reprochant de venir tous les jours. « Et je continuerai à le faire, s'écria-t-elle, jusqu'à ce que le Kadi m'entende ! » Finalement, à la fin du procès en cours, le juge demanda avec impatience : « Que veut donc cette femme ? » On lui exposa son cas : son fils unique avait été enrôlé dans l'armée ; elle était restée seule et était incapable de labourer sa terre ; malgré cela, le percepteur voulait la forcer à payer l'impôt, dont elle aurait dû être exemptée en tant que veuve. Le juge lui posa quelques questions et dit : « Qu'elle soit exemptée du paiement de l'impôt. » Et c'est ainsi que son insistance : fut récompensée. Si elle avait eu de quoi payer un des commis, elle aurait pu être exemptée beaucoup plus tôt.²⁰

Ce récit, et ses similitudes avec un tribunal à l'époque de Jésus, nous donne une meilleure idée de ce qu'aurait pu être le sort de la veuve dans cette parabole.

Jésus en vient alors à l'essentiel, au message qu'Il essaie de transmettre :

Le Seigneur ajouta : « Notez bien comment ce mauvais juge réagit. Alors, pouvez-vous supposer que Dieu ne défendra pas le droit de ceux qu'il a choisis et qui crient à lui jour et nuit, et qu'il tardera à leur venir en aide ? »²¹

Jésus attire l'attention sur ce que dit le juge, puis Il explique ce qu'Il veut faire comprendre. Lorsque nous prions, nos prières ne tombent pas dans les oreilles d'un juge injuste qui ne se soucie de personne, et qui ne répond qu'aux demandes insistantes de la veuve pour des raisons égoïstes. Au contraire, nous exposons nos requêtes à notre Père qui nous aime et répond aux supplications de ceux qui s'adressent à Lui par la prière.

Cette parabole parle de la nécessité de prier et de ne pas perdre courage si nos prières ne sont pas exaucées immédiatement. Un des thèmes de la parabole est la persévérance dans la prière, mais ce n'est pas tout.

Luc a placé cette parabole juste après un discours de Jésus sur le retour du Fils de l'Homme.

Puis il s'adressa à ses disciples : —Le temps viendra où vous désirerez ardemment être avec le Fils de l'homme, ne fût-ce qu'un seul jour, mais vous ne le pourrez pas.²²

Jésus dit à ses disciples que le temps viendrait où ils auraient hâte de voir le jour de son retour, mais qu'ils ne le verraient pas. Il leur explique ensuite ce qui se passera avant son retour, en précisant que ce sera comme aux jours précédant le Déluge, et à l'époque de Lot, avant que le jugement ne s'abatte sur les gens. Les gens mangeaient et buvaient, ils achetaient et vendaient, ils plantaient et bâtissaient, jusqu'à ce que tout à coup, les jugements de Dieu tombent. Les croyants désireront voir le Fils de l'Homme, mais la vie continuera comme d'habitude. Mais quand ce jour arrivera, le jugement sera rapide.²³

Puis Luc raconte l'histoire du juge et de la veuve, que nous avons lue plus tôt, en commençant par le verset un :

Pour montrer qu'il est nécessaire de prier constamment, sans jamais se décourager, Jésus raconta à ses disciples la parabole suivante...

Le contexte de la parabole est l'espérance inassouvie de la venue du Fils de l'Homme. L'important c'est que les croyants ne perdent pas courage en attendant l'accomplissement des promesses de Dieu, mais qu'en attendant, nous continuions à prier avec foi, sachant que Dieu ne manquera pas de répondre. Comme Jésus le disait :

Alors, pouvez-vous supposer que Dieu ne défendra pas le droit de ceux qu'il a choisis et qui crient à lui jour et nuit, et qu'il tardera à leur venir en aide ?²⁴

Dans le contexte du retour du Fils de l'Homme, Dieu rendra justice à son peuple au moment voulu. Dans d'autres passages du Nouveau Testament, le mot grec traduit par justice est traduit par vengeance²⁵, détermination à punir le mal²⁶ et châtement de ceux qui font le mal²⁷. Jésus dit que Dieu vengera son peuple et punira ceux qui font le mal. Le Jour viendra où les croyants seront récompensés et les méchants jugés. Et pendant que nous attendons, nous avons la responsabilité de prier et de faire confiance, de ne pas baisser les bras, de ne pas perdre courage, de ne pas nous lasser, qui sont d'autres interprétations du mot grec traduit par « se décourager. »

Jésus continue en disant:

Moi je vous dis qu'il défendra leur droit promptement.

Dieu répondra aux prières que ses enfants de toutes les époques Lui ont adressées pour réclamer justice, en faisant revenir Jésus. Quand Il viendra, Il leur fera justice rapidement.

Puis Jésus pose une question qui donne à réfléchir :

Seulement, lorsque le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il encore la foi sur la terre ?²⁸

C'est une question qui mérite réflexion. Quand Jésus reviendra, trouvera-t-Il des gens qui ont la foi, qui auront persévéré et auront cru ? Jésus trouvera-t-Il que nous, chrétiens, nous lui sommes restés fidèles ?

Jésus racontait cette parabole à ses disciples avant son entrée à Jérusalem, peu de temps avant qu'Il ne soit arrêté, jugé et crucifié. Ses disciples allaient bientôt affronter des moments périlleux. Il leur disait de prier et de ne pas perdre courage.

Après la résurrection de Jésus et son ascension au ciel, les disciples s'attendaient à ce que Jésus revienne bientôt, comme l'apôtre Paul le croyait aussi. Dans le livre de l'Apocalypse, l'apôtre Jean a vu les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la Parole de Dieu implorer Dieu : « jusques à quand tarderas-tu à juger les habitants de la terre et à leur demander compte de notre mort ? » A quoi Dieu leur répond de patienter encore un peu.²⁹

De tout temps, les chrétiens ont désiré ardemment voir le retour de Jésus, le retour du Fils de l'Homme. Jésus dit que cela *arrivera*. Dieu rendra justice à ses élus, à ceux qui L'ont imploré jour et nuit, et quand cela arrivera, le jugement sera rapide.

Jésus demandait si, lorsqu'Il reviendrait, Il trouverait de la foi sur terre. A travers cette question, nous voyons qu'Il comprend que nous sommes humains, et que notre foi est mise à l'épreuve dans les moments d'épreuve. En liant les deux, Il nous explique que notre capacité à rester dans la foi est liée à notre fidélité à prier, à placer notre confiance en Dieu.

Bien que le thème principal de cette parabole soit que Dieu défend son peuple, il y a d'autres leçons à en tirer sur la prière et la nature de Dieu.

Contrairement au juge, qui ne réagit pas jusqu'à ce qu'il en ait assez d'entendre la femme, Dieu *écoute* nos prières. Et Il répond, non pas parce que nous Le dérangeons, mais parce qu'Il nous *aime*.

Nous sommes censés être insistants dans notre vie de prière. Cela veut dire que nous devons faire preuve de ténacité, prier avec détermination, prier régulièrement, et continuer à prier dans la foi même lorsque notre prière tarde à être exaucée. Tout comme la veuve s'est présentée résolument devant le juge, nous devons nous adresser résolument devant le Seigneur dans la prière.

Comme on nous le dit dans la parabole de l'ami à minuit :

*Ainsi, moi je vous le dis : Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Car celui qui demande reçoit ; celui qui cherche trouve ; et l'on ouvre à celui qui frappe.*³⁰

Quand Il leur dit de demander, de chercher et de frapper dans ces versets, cela peut être compris comme quelque chose qu'ils doivent persister à faire.³¹ Ceux qui prient adressent leurs requêtes à Dieu fidèlement et régulièrement.

Cela dit, Jésus avertit ses disciples de ne pas faire comme les païens qui « rabâchent des tas de paroles » et « s'imaginent qu'à force de paroles Dieu les entendra ». ³² Ou bien comme les spécialistes de la Loi qui font « de longues prières pour l'apparence. » ³³ Jésus ne veut pas qu'on Lui adresse de longues prières ou des redites. L'important, c'est que nos prières soient une communication *sincère* avec notre Père qui nous aime.

L'idée de l'insistance dans la prière ne signifie pas qu'il faut essayer de fatiguer Dieu par des demandes incessantes. Nous devons Lui adresser nos requêtes avec foi et confiance, sachant

qu'Il nous aime comme un père aime son enfant, et qu'Il nous donnera ce que nous demandons quand ce sera bon pour nous et conforme à sa volonté. Cela dit, il faut savoir qu'être persistant dans la prière ne garantit pas toujours que Dieu réponde en faisant exactement ce que *nous* Lui avons demandé.

Nous ne devrions pas perdre la foi quand nos prières ne sont pas exaucées immédiatement. On nous dit de ne jamais nous décourager. Jésus nous dit de persévérer dans la foi, de continuer à Lui faire confiance, sachant que Dieu est un juge juste et généreux, un père aimant, qui répondra selon conformément à sa volonté et au bon moment.

Les paraboles sur la prière – celle du pharisien et du perceuteur, celle de l'ami à minuit, celle des bonnes choses données par le Père, et celle du mauvais juge—nous enseignent différentes choses sur la prière. En résumé, voici quels sont ces différents aspects :

- Nous devons prier de tout notre cœur, et avec humilité.
- Nous pouvons nous présenter à Dieu et Lui demander avec assurance qu'Il nous donne ce dont nous avons besoin.
- Nous devrions prier avec insistance en Lui apportant régulièrement nos requêtes.
- Nous pouvons nous attendre à ce que Dieu, notre Père céleste, nous donne ce dont nous avons besoin et les choses qui sont bonnes pour nous.

Et il est peut-être encore plus important de se rappeler que Dieu aime chacun de nous comme son enfant. Il nous veut du bien. Il a à cœur notre intérêt. Nous pouvons et nous devons Lui adresser nos prières avec foi, confiance, humilité et amour envers celui qui nous aime de son amour éternel.

Le mauvais juge, Luc 18.1–8

¹ Pour montrer qu'il est nécessaire de prier constamment, sans jamais se décourager, Jésus raconta à ses disciples la parabole suivante :

² « Il y avait dans une ville un juge qui ne révérait pas Dieu et n'avait d'égards pour personne.

³ Il y avait aussi, dans cette même ville, une veuve qui venait constamment le trouver pour lui dire : « Défends mon droit contre mon adversaire. »

⁴ Pendant longtemps, il refusa. Mais il finit par se dire : « J'ai beau ne pas révérer Dieu et ne pas me préoccuper des hommes,

⁵ cette veuve m'ennuie ; je vais donc lui donner gain de cause pour qu'elle ne vienne plus sans cesse me casser la tête. »

⁶ Le Seigneur ajouta : —Notez bien comment ce mauvais juge réagit.

⁷ Alors, pouvez-vous supposer que Dieu ne défendra pas le droit de ceux qu'il a choisis et qui crient à lui jour et nuit, et qu'il tardera à leur venir en aide ?

⁸ Moi je vous dis qu'il défendra leur droit promptement. Seulement, lorsque le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il encore la foi sur la terre ?

Note :

Sauf indication contraire, les passages bibliques cités sont extraits de La Bible Du Semeur Copyright © 1992, 1999 by Biblica, Inc.® L'autre version citée est la Segond 21. Tous droits réservés

¹ Luc 18.1–8.

² Kenneth E. Bailey, *Jésus à travers les yeux du Moyen-Orient* (Downers Grove: InterVarsity Press, 2008), 263.

³ Alfred Edersheim, *La vie et l'époque de Jésus le Messie, édition intégrale en un volume* (Peabody: Hendrickson Publishers, 1993), 674.

⁴ Kenneth E. Bailey, *Poète et paysan, et à travers le regard d'un paysan*, édition combinée (Grand Rapids: William B. Eerdmans, 1985), 133.

⁵ Exode 22.22–23.

⁶ Psaume 68.5.

⁷ Deutéronome 27.19.

⁸ Esaïe 1.17.

⁹ Luc 20.47.

¹⁰ David Wenham, *Les paraboles de Jésus* (Downers Grove. InterVarsity Press, 1989), 186.

¹¹ Joachim Jeremias, *Redécouvrir les paraboles*, (New York. Charles Scribner's Sons, 1966), 122.

¹² Arland J. Hultgren, *Les paraboles de Jésus* (Grand Rapids. William B. Eerdmans, 2000), 254.

¹³ Klyne Snodgrass, *Récits pour instruire* (Grand Rapids. William B. Eerdmans, 2008), 453.

¹⁴ Joel B. Green, *L'évangile de Luc* (Grand Rapids. William B. Eerdmans, 1997), 640.

¹⁵ Luc 18.1 SEG21.

¹⁶ Luc 18.2–3.

¹⁷ Luc 18.4–5.

¹⁸ T.W. Manson, *Les adages de Jésus* (Grand Rapids. William B. Eerdmans, 1979), 306.

¹⁹ Snodgrass, *Récits pour instruire*, 458.

²⁰ H. B. Tristram, *Coutumes orientales dans les contrées bibliques* cité dans *Poète et paysan et A travers le regard d'un paysan*, édition combinée, Kenneth E. Bailey (Grand Rapids. William B. Eerdmans, 1985), 134.

²¹ Luc 18.6–7.

²² Luc 17.22.

²³ « Le jour où le Fils de l’homme reviendra, les choses se passeront comme au temps de Noé : les gens mangeaient, buvaient, se mariaient et étaient donnés en mariage, jusqu’au jour où Noé entra dans le bateau. Alors vint le déluge qui les fit tous périr. C’est encore ce qui est arrivé du temps de Loth : les gens mangeaient, buvaient, achetaient, vendaient, plantaient, bâtissaient. Mais le jour où Loth sortit de Sodome, une pluie de feu et de soufre tomba du ciel et les fit tous périr. Il en sera de même le jour où le Fils de l’homme apparaîtra. » (Luc 17.26–30).

²⁴ Luc 18.7.

²⁵ Mes amis, ne vous vengez pas vous-mêmes, mais laissez agir la colère de Dieu, car il est écrit : « C’est à moi qu’il appartient de faire justice ; c’est moi qui rendrai à chacun son dû. » (Romains 12.19).

²⁶ Cette tristesse qui est bonne aux yeux de Dieu, voyez quel empressement elle a produit en vous : quelles excuses vous avez présentées, quelle indignation vous avez manifestée, et quelle crainte, quel ardent désir de me revoir, quel zèle, quelle détermination à punir le mal ! Par toute votre attitude, vous avez prouvé que vous étiez innocents en cette affaire. (2 Corinthiens 7.11).

²⁷ Comme à ses gouverneurs chargés de punir les malfaiteurs ... (1 Pierre 2.14).

²⁸ Luc 18.8.

²⁹ Apocalypse 6.9–11.

³⁰ Luc 11.9–10.

³¹ Joel B. Green, Scot McKnight, *Dictionnaire de Jésus et des Evangiles* (Downers Grove. InterVarsity Press, 1992), 624.

³² Matthieu 6.7.

³³ Marc 12.40.